

**Fédération Française du Sport Adapté
Association régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901
Déclarée à la préfecture de Police de Paris le 19 Juillet 1971
N° de dossier 71/956**

Reconnue d'Utilité Publique par décret du 26 Avril 1999 - J.O. n° 102 du 2 Mai 1999

Les membres du comité directeur de la Fédération Française du Sport Adapté dont le siège est situé au 3 rue Cépré, 75015 Paris, se sont réunis le vendredi 20 et dimanche 22 octobre 2017 au CREPS de Reims sur convocation écrite du président en date du 17 octobre 2017, conformément aux dispositions statutaires.

Présents

Marc TRUFFAUT	Président
Henri MIAU	Président délégué
Joël RENAULT	Secrétaire général
Colette FERON GRENOUILLEAU	Secrétaire générale adjointe
Jean-Claude WACH	Trésorier
Sandrine DESTOUCHES	Vice-présidente Communication et partenariats
Catherine FAYOLLET	Médecin fédéral national
Evelyne DIAZ	Vice-présidente Sport Adapté Jeune
Henry ROIG	Trésorier adjoint
Sylviane AUGUSTE	Membre
Claude GISSOT	Membre
Bruno HENNEBELLE	Membre
Richard MAGNETTE	Membre
Georges-Marie NACOUVALA	Membre
Yves OBIS	Membre

Excusée

Madeleine d'ENGREMONT	Membre
-----------------------	--------

Invitée par le président

Marie-José LALLART

Assistait à la séance vendredi matin:

Marie-Paule FERNEZ	DTN
--------------------	-----

Marc accueille les membres du comité directeur. Il tient, avant de commencer ce séminaire de travail sur ce week-end de Reims, à rendre un hommage particulier à Roy COMPTE, vice-président de la FFSA, disparu fin septembre. Il propose pour cela une minute de silence.

Le PV des 9 et 10 juin est adopté.

1. Semaine fédérale

Elle se déroulera du 15 au 21 décembre prochain au CHEOPS, à Limoges. Le programme n'est pas

encore finalisé mais il comprendra plusieurs séquences.

- Le vendredi après-midi : comité directeur
- Le vendredi en soirée : réunion Comité directeur avec les présidents de ligues
- Samedi matin et après-midi, et dimanche matin : suite de la réunion comité directeur avec les présidents de ligue, de CDSA (samedi à partir de 14h00). Les commissions nationales sportives seront également présentes du samedi au dimanche midi. La CNC des sportifs et la commission nationale des parents participeront aux travaux du vendredi en soirée au samedi soir, le dimanche matin sera organisé une réunion de synthèse.
- Du lundi après-midi au jeudi midi : Réunions des CTF et CTN avec les membres du comité directeur qui pourront se rendre disponibles pour y participer et animer des groupes de travail.

2. Bilan financier

Jean Claude Wach présente un état des comptes fédéraux au 30 septembre. Il estime que la FFSA est dans une bonne dynamique pour rendre un résultat positif en fin d'année 2017.

Marie-Paule Fernez donne des précisions sur chacune des actions composant la convention d'objectif :

- Actions 1 : développement du sport pour le plus grand nombre
- Actions 2 : sport de haut niveau
- Actions 3 : prévention par le sport
- Action 4 : accompagnement de l'emploi, salaires

Il reste à pratiser les ressources provenant des licences, comme chaque année.

Si nous ne pouvons qu'envisager de conserver l'encadrement qualifié de la FFSA et ses territoires pour continuer le développement du SA, ne faudra-t-il pas « s'habituer à payer le vrai prix du sport » en France ? Une réflexion devra être rapidement engagée pour anticiper cette « révolution » et trouver des solutions !

3. Divers

- *Siège fédéral*

- FLD : l'absence de Sandra, en congé maladie, provoque actuellement des réelles difficultés dans la délivrance des codes aux associations qui prennent les forfaits LD. Marc s'étonne que les modalités d'attribution des FLD soient si complexes car il a déjà évoqué le problème. La FFSA n'a pas à demander chaque année aux associations qui renouvellent leurs demandes de FLD, les attestations d'établissements (sur leur agrément relatif au nombre de personnes accueillies) pour délivrer de nouveaux codes.

Le secrétaire général demandera à Sandra de respecter cette modalité pour simplifier la prise de FLD. Les codes attribués la 1^e année aux associations concernées suffisent pour les années suivantes.

- Licence prise sur un CD ou une ligue : il convient de revoir notre position fédérale sur l'incitation de créer dans les départements ou ligues des associations Sport Adapté qui ne servent qu'à recevoir les licences non rattachées à une association Sport Adapté existante. Elles sont des « coquilles associatives vides » qui, d'un point de vue de la démocratie associative, peuvent parfois conduire des CDSA, lors de leurs AG électives, à faire basculer leur gouvernance. **La FFSA doit plutôt encourager, comme les statuts l'y autorisent, la prise de licences directement sur un CD et sur une ligue, dans l'attente de création de vraies associations sportives porteuses d'un vrai fonctionnement SA.**
- Condamnation du CD 86 suite à une noyade d'un participant à une journée aquatique SA en 2012 : **Henri Miau fera un courrier à tous les CD et ligues pour les informer de la décision du tribunal de Poitiers et leur rappeler la grande vigilance qu'ils doivent adopter lors de toute organisation d'une manifestation compétitive ou non sous le couvert du SA.** Leur responsabilité peut être totalement engagée en cas d'accident s'ils ne s'attachent pas à une obligation de moyens (participants tous licenciés, suivi et encadrement de la manifestation, des locaux, du matériel.).

1. Intervention des différents élus

- Colette Féron Grenouilleau évoque la possibilité d'un financement trouvé dans le cadre d'une discipline et ciblé vers une discipline sur le plan national. Quelle attitude tenir ? Marc rappelle que **tout versement financier pour une discipline SA doit passer par le budget national FFSA et faire l'objet d'une convention avec l'organisme**. Par exemple, il y a une convention avec la BNP qui finance le tennis SA pour aider les organisateurs de Championnats de France, avec la FF Football qui aide le fonctionnement de la commission FB SA
- Bruno Hennebelle évoque les possibles délégations accordées au Golf et à l'Aviron
- Sandrine Destouches aborde les difficultés à accueillir et à suivre les partenaires SA. Elle fait un point complet sur la commission communication. La campagne de communication pour les dons à la FFSA par un appel SMS est prête. Le processus est très simple. Il convient de faire le 92700 et taper « sport » pour verser 5 € ou « adapté » pour verser 10 €. L'accord des opérateurs téléphoniques a permis que chaque versement de ces dons (somme rajoutée sur la facture mensuelle téléphonique du donateur) soit attribué à la FFSA. Un reçu fiscal sera automatiquement généré et adressé au donateur.
Décision : le comité directeur donne son aval pour cette campagne par SMS au 92700.
- Claude Gissot s'interroge sur la politique sportive de la FFSA quand elle inscrit des équipes « nationales » dans des compétitions internationales dans de nouvelles disciplines non ou peu pratiquées sur les territoires, pas règlementées (hockey sur gazon, handball).
- Evelyne Diaz rend compte de la tenue de la commission SAJ, très riche, le jeudi 19 octobre. Il semble que la Bretagne se soit positionnée pour organiser les jeux nationaux SAJ en 2018. Le comité directeur souhaite savoir si les élus de la ligue se sont bien positionnés formellement pour la réalisation de ce projet national dans la région.
- Le secrétaire général informe de la dissolution de la commission vie fédérale qui regroupait presque tout le comité directeur. Le travail s'effectuera par petits groupes.

4. Informations sportives

Marc Truffaut fait le point sur

- L'organisation et le déroulement des Para Youth Games, organisés en Italie en octobre par le comité paralympique européen. 600 participants sur 8 sports ; 5 sportifs de la délégation française étaient issus de la FFSA.
Financement intégral par le CPSF.
- Les championnats d'Europe T21 SUDS en octobre, en athlétisme et tennis de table. Les représentants de la FFSA y ont brillé en remportant la quasi-totalité des titres européens
- Les championnats d'Europe d'handball INAS à Cavalaire. Ils ont rassemblé trois nations. Le président tient à remercier Henry Roig pour son investissement dans l'organisation de cette manifestation réussie. Il remercie aussi en particulier Pascale Tilagone, salariée du siège, pour le travail très important fourni en amont et pendant ces championnats. Sur le plan sportif, ces championnats nous ont permis d'évaluer le niveau de notre discipline handball sport adapté dans le concert européen représenté par les deux autres pays participants.
- La mission d'observation effectuée par Marc Truffaut et Marie Paule Fernex en Hollande lors des championnats d'Europe de para hockey sur gazon qui se sont tenus durant l'été 2017. Une équipe issue de la ligue d'Occitanie, qui a dans son programme régional cette discipline, avait été inscrite pour y participer. La France est très loin dans les résultats européens. Cette discipline officielle à l'INAS fera partie des disciplines inscrites aux Jeux Européens 2018 de Paris
- Les championnats d'Europe de tennis de table ITTF. Il faut souligner la remarquable performance de Lucas Créange qui bat le champion paralympique actuel. La France remporte le titre par équipe.
- Les championnats de France 2017-2018. Les championnats de France de canoë kayak à Uzerche en octobre. Ce sont les premiers championnats tenus avec la nouvelle classification. De beaux championnats avec les 3 classes cohérentes. A noter un nombre important inhabituel de participants

trisomiques. Le nombre total de participants (92) est sensiblement inférieur à celui des années passées. Une des raisons tient au retard pris par certains clubs à faire passer les tests pour la nouvelle classification.

5. Affiliations / Radiations

- Affiliations sous réserve de compléter certains dossiers
 - 33/69 A TOUS CRINS
 - 07/13 ACTIVITES MOTRICES ET HANDICAP
 - 68/20 STE DE GYMASTIQUE ESPERANCE
 - 27/24 EMG 27
 - 71/11 DIFFERENTS MAIS PLUS FORTS
 - 60/37 PING PONG CLUB MERUVIEN
 - 29/36 MELTING POTES
 - 23/27 EMS ATHLETISME
 - 92/24 CLICHY CŒUR OVALIE
 - 49/36 ASPTT CHOLET
 - 83/28 PETANQUE POUR TOUS
 - 79/24 JUDO CLUB MELLOIS
 - 80/19 AMIENS SC FOOTBALL
 - 78/39 CLUB HIPPIQUE DU HAUT BUC
 - 47/28 LES ARCHERS DE LA TENAREZE ET DU GABARDAN
 - 31/53 CLUB ALPIN FRANÇAIS DE TOULOUSE
 - 57/20 THIONVILLE TENNIS DE TABLE
 - 75 ASSOCIATION TROPAGALO
 - 31 LES MARSOINS DU COMMINGES
 - 25 LA FLECHE ARBOUANAISE
 - 05 HAUTES ALPES SPORT ADAPTE ET CULTURE
 - 21 DIJON TENNIS DE TABLE
 - 98 1FTC NC CHARNIERE
 - 60 AS NOAILLES CAUVIGNY
 - 14 SPORTS ET LOISIRS EN SUISSE NORMANDE (tennis de table)
 - 45 ADPEP 45
 - 31 TOULOUSE UNIVERSITE CLUB HOCKEY SUR GAZON
 - 83 ASSOC SPORTS LOISIRS CULTURE ADAPTESDU JARDIN D'ASCLEPIOS
 - 19 AS CULTURELLE ET SOLIDAIRE CHAMBERTOISE
 - 14 BADMINTON CLUB DU PAYS D'AUGE DOZULEEN
 - 81 GEM LE TREDUNION
 - 72 C.O C: CLUB OMNISPORT CHATEAU DU LOIR
 - 72 US DE PRECIGNE OMNISPORTS
 - CDSA DE LA CREUSE
 - CDSA DE LA MOSELLE

Décision : le comité directeur adopte la proposition d'affiliation des associations présentées par le SG.

➤ **Radiation de la ligue BOURGOGNE (suite fusion absorption)**

Joël Renault souligne qu'au 20 octobre 2017, la FFSA avait enregistré seulement la moitié du nombre de licences par rapport à l'an passé, à la même date. Il semble que les changements importants pour la nouvelle saison, issus de la nouvelle classification, de l'éligibilité, du nouveau certificat médical compétitif et de loisir aient entraîné des freins et des retards dans le fonctionnement de certaines associations.

6. Médical

➤ *Certificat médical*

Un échange entre les membres du comité directeur sur le nouveau certificat médical permet de dégager un consensus sur la nécessité de retravailler :

- sur la présentation et le contenu du certificat médical (lister les sports pratiqués, mention de la pratique compétitive et non compétitive sur le même document,...)
- sur le document d'information général et le certificat médical d'éligibilité qui doit mentionner les ITEP et MECS parmi les établissements médicaux sociaux.

Pour les clubs qui rencontrent des difficultés à remplir les certificats médicaux, le secrétaire général enverra un message explicatif mentionnant que la FFSA a mis à l'étude des modifications « Pour faciliter la mise en place des certificats médicaux dans les clubs....

Décision : le comité directeur (à l'unanimité) demande que soit listé sur le même certificat médical l'ensemble des 21 sports qui ont un règlement compétitif SA ainsi que les deux formes de pratique (non-compétitif et compétitif).

➤ *Règlement de la commission médicale*

Le règlement de la commission médicale dans lequel les psychologues et l'éligibilité sont inscrits, a été modifié et proposé par Catherine Fayollet.

Décision : le règlement médical est adopté à l'unanimité.

➤ *Contrat CDD*

Faisant suite au précédent comité directeur, un contrat en CDD terminant le 1 juillet 2018 est mis en place pour les médecins des équipes de France : 10 h mensuelles à 20 euros brut /h par discipline et pour les psychologues 10 heures à 16,50 euros brut/ heure pour les psychologues de pôle. Pour les kinés qui ont tous par ailleurs une activité libérale, une convention sera signée jusqu'au 31 juillet 2018 avec 150 euros par jour en honoraires.

Décision : le comité directeur valide le principe de CDD en attendant une décision définitive qui interviendra en cours de la saison.

7. Convention avec la société ATOS

Bruno Hennebelle fait le point sur sa rencontre avec la société ATHOS, spécialisée dans l'expertise technique informatique. Sous forme de mécénat de compétence, Atos va accompagner la FFSA sur la mise en place d'un archivage numérique de tous les documents de la FFSA. Les salariés du siège seront accompagnés par Atos. Il reste à définir les moyens matériels et humains nécessaires à la réalisation de ce projet important :

- Achat ou non d'un serveur spécifique dédié ?
- Suivi de ce dossier
- Personnels qui scanneront les documents (service civique pressenti)

La société Atos est également prête à accompagner la FFSA sur d'autres projets

Décision : le comité directeur est d'accord que l'on s'engage sur le mécénat de compétences avec la société Athos pour numériser l'ensemble des documents SA. Bruno Hennebelle est chargé de suivre ce dossier.

8. Présidence de la CIFSAC

Marc Truffaut propose au comité directeur que Jean Claude Wach, trésorier remplace Roy Compte à la CIFSAC

9. Prix Jean Louis Calvino 2017

Le président informe le comité que pour le prix 2017, la FFSA doit soumettre au CPSF le nom d'une fédération à récompenser pour ses actions en faveur des personnes en situation de handicap.

Après échange, le comité directeur se prononce en faveur de la Fédération Française de Pétanque qui sera proposé au CPSF pour le prix Calvino 2017.

10.Représentations fédérales

- *Championnats d'Europe Natation DSISO 2017*
Marie-Paule Fernez sera chef de la délégation française et Yves Obis représentera le président
- *Coupe de France de Tennis de Table en Lorraine*
Sylviane Auguste représentera le président.

11.Compétitions internationales à venir (rappel)

- Championnats d'Europe de natation pour trisomiques à Bobigny (93), du 30 octobre au 4 novembre
Actuellement, le COF enregistre environ 200 inscrits. 20 pays sont attendus. Une seule équipe en natation synchro (Angleterre) est inscrite. Elle sera en démonstration. Ces championnats d'Europe accueilleront en outre une équipe du Mexique.
- Composition du COF : Yves Obis, Jean Claude Wach, Bruno Hennebelle. Fabien Paillart (président du CDSA 93)
- Championnats du monde Cross INAS, le 26 novembre à Epernay (51) :
- Les épreuves comprendront un cross court et cross long. Elles seront intégrées aux régionaux SA d'athlétisme.
- Le COF est présidé par Marc Truffaut. Les membres sont Jean Claude Wach, Michel Avart, Armel Bloch (trésor CD 51).
- Championnats du monde d'athlétisme indoor INAS à Val de Reuil (27) du 25 février au 5 mars 2018 :
- La ligue SA de Normandie, présidée par Philippe Leroux, sera impliquée dans l'organisation.
- Jeux européens INAS en juillet 2018 à Paris : la ligue Ile de France, très impliquée dans la préparation est en train de finaliser les différents sites de compétition
- Championnat du monde de Basket en Italie du 20 au 26 novembre 2017.

12.Points sur les championnats de France

- CF de Basket à Saint Denis
Pas de problème majeur. A souligner une formation des officiels BB SA à St Malo. Les premiers diplômés en Basket Ball SA ont été remis.
- CF d'Equitation à La Courneuve
Belle organisation ; une nouvelle réglementation en cours. A noter qu'une compétition d'équitation INAS va se dérouler, en simultané entre plusieurs cavaliers de différents pays, par vidéo, afin de tester la future réglementation équitation INAS.
- CF de Foot Ball à 7 SA à Bayonne
De très beaux championnats, selon l'avis unanime.
- CF de Judo SA à Rouen
De beaux CF dans un site sportif exceptionnel : le Kindarena de Rouen. A remarquer une excellente implication, très positive, de la nouvelle commission judo SA.
- CF de Natation à Saint Yriex (16)
Y Obis a représenté le président de la FFSA.
- CF de Lutte
Belle manifestation.
- Coupe de France des régions de Football, bonne organisation conviviale ; malheureusement une équipe de club, non préparée pour ce niveau, a faussé cette compétition.

13.Points divers

- Sport Mag propose un partenariat d'une valeur totale : 128 028€ TTC, en échange la fédération s'engagerait sur un coût de : 22 757,35 € Pour le moment, nous ne nous engageons pas vers ce partenaire tant que le projet fédéral n'est pas finalisé. D'autres besoins en communication sont prioritaires. Nous gardons, cependant, l'idée d'un partenariat plus tard.
- Challenge du Fair Play, Marie-José Lallart demande que la fédération représente un sportif.

Décision : le comité directeur propose au trophée du Fair Play Richard VALLEE pour son rôle prépondérant d'équipier et de soutien de l'équipe de France de tennis de table.

- Pour rappel, résultat des votes par internet du 9 juin
 - Service Civique

Décision : Le comité directeur décide de demander le renouvellement de l'agrément Service Civique à l'unanimité des votants.

- Le Projet de Performance Fédéral

Ce PPF a suscité de nombreuses remarques, le comité directeur regrette d'avoir dû voter par Internet et de ce fait être privé de débats et de la réflexion collective.

Le médecin fédéral est étonné de voir figurer les ostéopathes.

Décision : Le comité directeur valide le PPF à l'unanimité sauf 3 abstentions

Décision : Suite à l'incident ci-dessus, le comité directeur décide de ne plus recourir au vote électronique

La journée du samedi est un séminaire, en début de séance l'historique de la fédération est fait par Henri MIAU.

Ensuite les élus travaillent sur les grands axes du futur projet fédéral.

Résumé des cinq grands axes pour un projet fédéral 2017-2021 renouvelé :

1. Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap mental et psychique à travers les spécificités du Sport Adapté
2. Consolider les liens de la FFSA avec les milieux institutionnels (ministères, fédérations sportives, organismes nationaux...)
3. Offrir une pratique sportive pour tous les types de handicap et notamment les plus éloignés, en prenant en compte leurs besoins spécifiques
4. Valoriser la « marque SA » et consolider nos équipes de France
5. Accéder à l'excellence.

Décision : Ces cinq grands axes sont validés par le comité directeur.

Quelques slogans évoqués qui pourraient accompagner la communication de la FFSA

« A chacun son défi »

« Sport Adapté : personne sur la touche »

« Sport Adapté : pratique équitable »

« Sport Adapté : à chacun son parcours d'excellence »

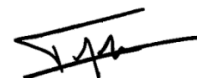
Sur un échange relatif aux concepts d'inclusion et d'intégration, Marc Truffaut illustre son propos en soulignant que « la FFSA pratique l'inclusion car elle permet aux valides de participer avec les personnes en situation de handicap au sein de la FFSA ».

RELEVÉ DE DECISIONS du comité directeur des 20 et 22 octobre 2017

Décisions	Personnes chargées du suivi
<p>Licences FLD L'agrément des établissements changeant éventuellement à la marge, il est décidé que les codes attribués la 1^è année aux associations concernées suffisent pour les années suivantes. De même pour une meilleure réactivité et pour réaliser des économies, les codes seront envoyés par mail avec un accusé de réception.</p>	<p>Joël RENAULT Sandra DE CRESCENZO</p>
<p>Médical - Le comité directeur demande que soit listé sur le même certificat médical l'ensemble des 21 sports qui ont un règlement compétitif SA ainsi que les deux formes de pratique (non compétitif et compétitif). - Le règlement médical est adopté à l'unanimité. - Le comité directeur valide le principe de CDD jusqu'à l'été 2018 pour les médecins, kinés, psychologues, en attendant une décision définitive qui interviendra en cours de la saison.</p>	<p>Catherine FAYOLLET Marc TRUFFAUT Jean-Claude WACH Manon MARTEL</p>
<p>Société ATOS Le Comité directeur est d'accord que l'on s'engage sur le mécénat de compétences avec la société Athos pour numériser l'ensemble des documents SA.</p>	<p>Bruno HENNEBELLE Siaka MANSALY</p>
<p>Prix Jean-Louis CALVINO 2017 Le comité directeur se prononce en faveur de la Fédération Française de Pétanque qui sera proposé au CPSF pour le prix Calvino 2017.</p>	<p>Marc TRUFFAUT Henri MIAU</p>
<p>Chef de délégation à l'international Le comité directeur décide que l' élu de référence de la discipline sera le chef de délégation française si le président ne peut se déplacer</p>	<p>Marc TRUFFAUT</p>
<p>Proposition au challenge du Fair Play Le comité directeur décide de proposer Richard Vallée.</p>	<p>Marie-Jo LALLART</p>
<p>Vote électronique Le comité directeur décide de ne plus recourir au vote par Internet pour les décisions du comité directeur.</p>	<p>Joël RENAULT</p>
<p>Campagne de don par SMS Le comité directeur est favorable à la campagne de dons par SMS au profit du Championnat d'Europe de natation T21.</p>	<p>Sandrine DESTOUCHES Joël RENAULT</p>
<p>Relevés de décisions du vote par Internet le 9 juin</p>	
<p>Service civique Le comité directeur décide de demander le renouvellement de l'agrément Service Civique.</p>	<p>Laure DUGACHARD</p>
<p>Projet de Performance Fédéral (PPF) Le comité directeur valide le PPF à l'unanimité sauf 3 abstentions.</p>	<p>Marc TRUFFAUT Marie Paule FERNEZ</p>



Joël RENAULT
Secrétaire général



Marc TRUFFAUT
Président